BRO
13424

UN VENT DE CHANGEMENT



L'ADQ et le Québec du prochain millénaire

L'Action démocratique du Québec est née de la volonté d'hommes et de femmes de voir le gouvernement gérer les biens publics avec respect pour les contribuables et non pas pour satisfaire les intérêts des lobbies et des groupes de pression. Nous avons la ferme intention de redonner sa dignité à une classe moyenne écrasée sous le fardeau des taxes et des impôts abusifs. L'ADQ tient à redonner le pouvoir au peuple et à traiter chaque dollar de taxe payé par les Québécois avec respect et intégrité.Vous trouverez, dans les pages qui suivent, les idées pour lesquelles nous nous battons ardemment et que nous mettrons en œuvre lorsque nous formerons le gouvernement.

Malgré ses richesses et ses ressources nombreuses, les choix faits par les deux partis politiques qui se sont échangé le pouvoir au cours des vingt-cinq dernières années ont mené le Québec au bord du gouffre. Nous méritons mieux.

Le Québec compte des forces inestimables, mais présente des résultats honteux à plusieurs égards. La division entretenue par les vieux partis en est une cause importante. Pour sa part, l'ADQ défend une série de valeurs et de principes qui uniront les Québécoises et les Québécois et renforceront le Québec en entier.

Depuis trente ans, on n'a pas cessé d'emprunter sur le présent et d'hypothéquer l'avenir. L'ADQ investira dans le présent pour préparer l'avenir.

L'ADQ est prête à relever, dès maintenant, les défis auxquels le Québec fait face. Nous en sommes, à chaque jour, à bâtir une solide équipe d'hommes et de femmes déterminés à redonner aux Québécois, aux jeunes particulièrement, la possibilité de rêver à un meilleur avenir.

Nous avons un programme ambitieux, passons à l'action!

Remettre le Québec en marche

La croissance de la dette, la multiplication des mises à pied, l'augmentation des taxes et des impôts, ce triste constat reflète l'image peu reluisante du Québec d'aujourd'hui. Autant de problèmes, vécus quotidiennement par les Québécois, qui devraient mériter l'attention du gouvernement et qui nécessitent une nouvelle façon de penser et d'agir.

Pour l'Action démocratique du Québec, les actions gouvernementales doivent avoir pour seule raison

BIBLIOTHÈQUE
ENAP-MONTRÉAL

d'être d'aider les citoyens, les entreprises et les institutions à se développer. Ainsi, il est urgent de limiter le rôle de l'État québécois à celui d'un État facilitateur.

On devrait, en effet, réserver les interventions gouvernementales à la mise en place de conditions propices à l'éclosion de projets économiques et sociaux souhaitables pour l'ensemble des citoyens québécois, en créant un climat de « bonne entente » avec nos partenaires.

Gestion rigoureuse de l'État, fiscalité allégée et plus respectueuse de chacun, modernisation de nos stratégies de développement économique, voilà des réformes majeures que l'Action démocratique du Québec veut entreprendre pour que les Québécois retrouvent rapidement leur prospérité économique.

Moins de taxes et d'impôts, plus d'argent dans nos poches !

Depuis plus d'une décennie, le gouvernement du Québec, qu'il ait été péquiste ou libéral, s'est appliqué à trouver constamment de nouvelles façons d'aller chercher plus d'argent dans les poches des contribuables. Plutôt que de faire des choix, plutôt que d'établir des dépenses prioritaires, on a pris la voie facile en refilant la facture aux contribuables. Le résultat est clair : les Québécois croulent sous le fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du Nord.

Évidemment c'est presque toujours la classe moyenne qui en fait les frais !

Cela nous a mis au centre d'un dangereux cercle vicieux. Ainsi, si chaque québécois a dix dollars de moins par semaine à dépenser, il devra, par exemple, couper un dîner au restaurant. Si plusieurs personnes font de même, le restaurateur du coin devra probablement mettre à pied un ou plusieurs employés parce que sa clientèle a diminué. Ces nouveaux chômeurs devront être soutenus par l'État, qui devra encore hausser les taxes et les impôts...

Abaisser le niveau général des taxes et des impôts permettrait de redonner de l'air aux contribuables québécois et, plus particulièrement, à la classe moyenne. Cela leur permettra de recommencer à consommer, ce qui contribuera à remettre notre économie en marche.

Un gouvernement de l'ADQ aura donc comme priorité de réduire le fardeau fiscal des contribuables québécois, particulièrement celui imposé à la classe moyenne. Cela signifie concrètement : réduire le niveau général d'imposition et de taxation. Pour que les entreprises aient aussi les moyens de contribuer à la relance de notre économie par la création d'emplois, l'ADQ entend réduire les taxes imposées aux entreprises sur la masse salariale et revoir les taxes sur les profits des entreprises en établissant un impôt minimum sur les profits des corporations.

Fini les mesures rétroactives et les détournements de fonds

Depuis quelques années, les contribuables ont vécu plusieurs situations que nous jugeons inacceptables. En effet, à quelques reprises, le gouvernement du Québec est allé jusqu'à imposer des taxes rétroactives ou à recotiser des contribuables pour des déductions qui leur avaient déjà été accordées. Nous considérons que cette pratique constitue un abus de pouvoir qui met en péril la confiance en notre système fiscal ; c'est pourquoi un gouvernement de l'ADQ s'engagera à ne jamais imposer de mesures fiscales rétroactives.

De même, lorsqu'un citoyen cotise à une caisse d'assurance collective, comme l'assurance-automobile ou l'assurance-médicaments, il paye pour une assurance et s'attend à payer une prime qui

correspond aux besoins du programme d'assurance. Nous considérons inacceptable que l'État s'approprie, de quelque façon que ce soit, les surplus engendrés par une telle caisse d'assurance, et c'est pourquoi l'ADQ prendra des mesures concrètes afin d'interdire de tels gestes. Nous avons d'ailleurs déjà déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi allant dans ce sens.

C'est pour nous une question de respect.

Une taxation adaptée à la réalité d'aujourd'hui

Tout en diminuant le niveau général des taxes et des impôts, l'Action démocratique du Québec est convaincue qu'il y a lieu de réaménager et de revoir la façon dont sont taxés certains produits ou même la raison d'être de certaines taxes. Ainsi, une taxe dédiée permettrait d'établir un rapprochement entre les coûts engendrés par la mise en place de structures et de services et leurs utilisateurs. Bien qu'une telle mesure ne puisse être appliquée à l'ensemble des dépenses gouvernementales, elle pourrait toutefois être utilisée dans le cas du financement de certaines infrastructures dont les utilisateurs sont plus facilement identifiables comme, par exemple, certaines routes.

De même, certains produits de luxe pourraient se voir imposer une taxe spéciale. Celle-ci se devrait d'être simple et de n'engendrer aucun fardeau administratif excessif pour les entreprises.

Faire le ménage dans les abris fiscaux

Avec les années, le Québec a mis en place, pour diverses raisons, un ensemble impressionnant d'abris fiscaux et des dépenses fiscales. Nous croyons que certains de ceux-ci ne sont plus pertinents et devraient donc être revus. Un gouvernement de l'ADQ ferait un ménage dans ces mesures et ne conserverait que celles ayant un apport positif à l'économie québécoise ou répondant à un besoin particulier.

De même, les plafonds actuellement en vigueur dans le régime des RÉER permettent à une minorité plus aisée d'épargner, à l'abri de l'impôt, des sommes très importantes, privant ainsi le gouvernement de revenus. L'ADQ réduirait donc le plafond maximum de cotisation à un RÉER donnant droit à un crédit d'impôt. Il est à noter que cette mesure ne toucherait qu'une minorité de la population et laisserait à tout le monde la possibilité de préparer adéquatement sa retraite.

Favoriser l'accès à la propriété

L'achat d'une première maison, pour une famille ou pour un individu, représente un investissement très important. À la fois pour faciliter l'accès à la propriété et pour stimuler le secteur de la construction domiciliaire, un gouvernement de l'ADQ introduira un crédit d'impôt pour les intérêts versés sur une première hypothèque.

Par ailleurs, parce que le travail au noir entraîne des pertes de revenus très importantes pour le gouvernement et que le domaine de la rénovation est particulièrement touché par ce fléau, l'ADQ accordera des déductions d'impôts aux propriétaires qui font effectuer légalement des travaux de rénovation.

Créer un climat favorable à l'emploi et à l'investissement

L'ADQ veut faire du Québec un endroit propice à l'investissement et à la création d'emplois. L'expression anglaise « We mean business » illustre bien l'attitude que nous voulons inculquer à l'État québécois afin de stimuler l'activité économique et, par conséquent, de créer des emplois.

Ce nouveau climat permettra au gouvernement de l'ADQ d'être plus actif et plus agressif dans la recherche d'investissements nouveaux et dans ses efforts pour attirer de nouvelles entreprises. Avec sa position géographique avantageuse au centre de l'ALÉNA et avec les relations qu'il entretient avec les pays de l'Union européenne, le Québec a déjà été un lieu privilégié pour les investissements nouveaux. Il en a encore tous les atouts, et c'est sur cette base que l'Action démocratique du Québec entend faire renaître l'optimisme et la prospérité par un gouvernement qui cesse de s'ingérer partout et qui se concentre sur l'établissement d'un climat propice à la création d'emplois.

Moins de règlements

L'abondance de règlements provient souvent du fait que l'État a choisi progressivement de légiférer au moyen de lois dites « cadres », multipliant ainsi de façon déraisonnable le nombre et l'importance des règlements. Ceci se fait souvent au détriment des citoyens et des entrepreneurs, qui sont littéralement ensevelis sous une avalanche de règlements dont la complexité dépasse l'entendement. Le travail au noir et le ralentissement de la croissance des entreprises, surtout des PME, sont des conséquences directes des législations et réglementations abusives de l'État.

Afin d'améliorer notre compétitivité lorsqu'il est temps de susciter des investissements, l'Action démocratique du Québec simplifiera la paperasse et éliminera les complications dans les relations entre l'État et les créateurs d'emplois.

Remplacer les subventions gratuites aux entreprises

L'époque où le gouvernement concédait aux entreprises des sommes considérables sous la forme de subventions directes doit appartenir au passé.

Dans un contexte de mondialisation, le recours aux subventions directes comme base de soutien aux entreprises est appelé à être contesté par nos principaux partenaires commerciaux. En effet, la libéralisation des échanges implique le retrait du soutien direct aux entreprises par l'État. D'autre part, cette formule contribue à maintenir artificiellement en vie, aux frais des contribuables, des secteurs d'activités qui n'ont peut-être plus leur raison d'être au plan économique.

Comme notre économie dépend de plus en plus des exportations, nous nous devons de miser d'abord et avant tout sur les secteurs où nous possédons un avantage comparatif par rapport à nos voisins et principaux concurrents.

Bien sûr, le gouvernement doit toujours favoriser la création d'emplois par la mise sur pied de nouvelles industries et par l'expansion de certaines autres. Mais il doit aussi revoir ses stratégies en facilitant l'accès au capital de risque, notamment en instaurant des formules de partage de risque dans les secteurs où l'on retrouve un bon potentiel de développement.

Une stratégie de développement industriel ouverte sur le monde

La mise en place d'une stratégie de développement industriel doit tenir compte du fait que nos entreprises font l'objet d'une importante concurrence internationale, et cela, autant sur le marché domestique que sur le marché mondial. Nous nous devons d'être efficaces.

Pour ce faire, cette stratégie doit viser trois objectifs. En premier lieu, elle doit définir les secteurs à fort potentiel de développement, soit les secteurs d'exportation à haute valeur ajoutée. Le Québec pourra ainsi orienter ses actions dans des créneaux prometteurs pour son économie et, par conséquent, se construire une structure économique solide sur la base de ces secteurs. De plus, la stratégie de développement économique doit être destinée à encourager les investissements dans des secteurs de pointe au Québec, autant par les Québécois que par les étrangers. Enfin, cette stratégie doit favoriser l'adoption de mesures pour encourager l'internationalisation d'entreprises québécoises.

Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec sera animé par le souci de permettre aux entreprises ayant des assises sur son territoire de jouir d'une compétitivité mondiale accrue et d'oeuvrer au développement et au renouvellement de leurs capacités concurrentielles.

Miser sur des entreprises exportatrices

Pour réussir sur les marchés extérieurs, nos entreprises doivent avoir accès à des sources d'information sur la situation politique, économique et commerciale des pays visés ainsi qu'aux réseaux économiques, commerciaux et diplomatiques actuellement établis sur ces territoires. À cet égard, nous créerons un guichet unique qui permettra de regrouper, sous un même toit, toutes les ressources offertes par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie de développement.

De plus, pour faciliter l'ouverture des marchés et contrairement à ce qu'a fait le gouvernement péquiste en fermant plusieurs d'entre elles, l'ADQ accordera aux Délégations du Québec à l'étranger un rôle de premier plan dans la promotion des produits et services québécois.

Aussi, l'ADQ créera un fonds de développement international pour les entreprises exportatrices québécoises afin notamment d'aider à la commercialisation et à la mise en marché des produits québécois.

Recherche et développement : un partenariat essentiel

Le secteur de la haute technologie est créateur d'emplois de qualité et de perspectives d'avenir attrayantes. L'État doit appuyer significativement les secteurs clés du développement scientifique et technologique, notamment l'informatique, la biotechnologie, les télécommunications, l'aérospatial et la découverte de matériaux nouveaux.

La recherche et le développement profitent non seulement à l'industrie des technologies de pointe, mais également à l'ensemble des secteurs industriels de notre économie. C'est pourquoi un gouvernement de l'ADQ contribuera à établir une culture de coopération intense entre les entreprises, les universités, les collèges et les centres de recherche. À ce titre, l'ADQ entend mettre en place des incitatifs fiscaux supplémentaires afin de favoriser une participation des entreprises dans les

fondations universitaires.

De plus, nous entendons favoriser les alliances stratégiques entre entreprises en vue de développer conjointement de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies. Enfin, nous mettrons en place des programmes de soutien au transfert des connaissances scientifiques détenues par les institutions universitaires et collégiales vers les entreprises.

Donner du pouvoir aux régions

Parce que le développement du Québec ne peut se faire sans la participation des intervenants régionaux, l'Action démocratique du Québec tient à travailler avec les intervenants qui oeuvrent sur le terrain. En ce sens, nous comptons décentraliser, après consultation avec les gens des régions, de véritables pouvoirs décisionnels en matière de développement et de planification ainsi que les ressources que cela implique.

De même, il est primordial que le découpage administratif soit cohérent d'un ministère ou d'un organisme à l'autre. Cela fait partie de la simplification administrative que l'ADQ entend faire dans l'appareil public.

Une fiscalité municipale tenant compte de la réalité montréalaise

La ville de Montréal, de par son caractère spécifique, joue un rôle important au niveau du développement économique, culturel et social du Québec. Nous croyons qu'il est plus que temps de reconnaître que, si l'on veut assurer le développement harmonieux et durable de la région montréalaise, celle-ci doit avoir les moyens de partager ses charges financières entre tous ceux qui bénéficient et tirent avantage des services qu'elle finance. L'ADQ entend donc permettre aux municipalités, et particulièrement à Montréal, de diversifier leurs sources de revenus.

Adapter les services à une nouvelle réalité : les travailleurs autonomes

Avec l'augmentation rapide du nombre de travailleurs autonomes, il devient de plus en plus pressant de repenser les services offerts par l'État afin de faire face à cette nouvelle réalité. Un gouvernement de l'ADQ entend revoir l'application et les principes de programmes comme la CSST et la sécurité du revenu afin de les rendre accessibles aux travailleurs autonomes tout en révisant l'application des règles afin de reconnaître l'apport de ces entrepreneurs à notre économie.

Des solutions adaptées à des secteurs spécifiques

L'Action démocratique du Québec considère l'agriculture comme un secteur dynamique de l'économie québécoise. C'est pourquoi nos propositions reflètent une volonté non seulement d'assurer la pérennité des activités agricoles, mais aussi leur modernisation dans une perspective de développement de ce secteur.

Dans le but de favoriser l'industrie agro-alimentaire québécoise, l'ADQ croit que l'État devra

encourager les initiatives privées de promotion et de mise en marché des produits bio-alimentaires québécois, autant au Québec qu'à l'étranger. Nous ferons aussi en sorte que le gouvernement du Québec soit partenaire dans la recherche et le développement de nouveaux produits.

Tout comme les autres secteurs économiques, l'agriculture doit avoir recours à l'exportation pour accroître ses ventes et faire travailler plus de gens dans nos régions. C'est pourquoi un gouvernement de l'Action démocratique du Québec appuiera les initiatives de mise en oeuvre de structures de marché agricoles compétitives et efficaces.

L'ADQ entend révolutionner l'administration de la politique agricole nationale en confiant au secteur privé l'exécution des services d'appui et de soutien aux intervenants de l'industrie bio-alimentaire, en privilégiant l'amélioration de la mise en marché des produits tant pour le marché national qu'international. Une mise en marché plus efficace permettra sans nul doute aux agriculteurs de produire davantage et d'accroître le nombre d'emplois dans cet important secteur d'activité.

Bien sûr, un gouvernement de l'ADQ s'assurera que les mesures prises dans ce domaine répondent aux normes du commerce international afin que les agriculteurs québécois ne soient pas les victimes d'un éventuel litige.

Environnement

Le développement économique durable permet le renouvellement et la conservation des ressources dans le but d'assurer le développement futur du Québec, et ce, à long terme.

L'Action démocratique du Québec veut un ministère de l'Environnement dont le rôle ressemble moins à une police qu'à un partenaire pour favoriser l'innovation et le remplacement des technologies non écologiques par des technologies respectueuses de l'environnement, ainsi que pour élaborer des programmes de recyclage et de récupération des métaux, du verre, des produits du papier, du bois et des vêtements. De plus, le gouvernement devrait appuyer les démarches de développement de nouveaux marchés pour les produits écologiques.

Un gouvernement de l'ADQ entend créer des conditions pour que les entreprises québécoises développent efficacement leurs expertises en matière environnementale. Ces conditions pourraient prendre la forme suivante:

- fournir l'information à la population sur les conséquences écologiques et sociales de ses comportements de consommation;
- créer un fonds environnemental dans le but de favoriser le progrès technologique et l'émergence d'industries non polluantes et peu énergivores;
- favoriser le développement d'un partenariat pour faire en sorte que les compagnies qui satisfont aux normes environnementales puissent obtenir de meilleures conditions de financement;
- instaurer des incitatifs fiscaux favorisant l'utilisation industrielle et commerciale de matières recyclées et l'utilisation de technologies de production ou de transformation non polluantes;
- garantir le respect de l'intégralité des pouvoirs, de l'indépendance et de l'impartialité des évaluateurs de projets.

Un État repensé pour une prospérité à retrouver

Nous croyons que l'État québécois ne devrait offrir des biens et des services publics que s'il est

démontré un net avantage à ce que ce soit lui qui le fasse plutôt que le secteur privé. Conséquemment, l'Action démocratique du Québec prône la privatisation de certaines sociétés d'État ou de certaines fonctions qui ne relèvent pas de sa mission première et la vente de certains actifs non essentiels.

Il faut non seulement équilibrer le budget d'opération du Québec, mais aussi s'attaquer rapidement à la dette qui pèse lourdement sur chacun d'entre nous, tout en maintenant la qualité des services offerts aux Québécois et Québécoises.

C'est votre argent, il faut le gérer avec soin

La fonction publique, le nombre de structures et d'organismes ainsi que la taille de ceux-ci n'ont cessé de croître de façon spectaculaire depuis le début des années 60. On en est au point où des organismes surveillent les organismes qui dirigent les organismes qui consultent les autres organismes.

Il faut arrêter cela !

Réduire la taille de l'État ne signifie pas qu'il faille le faire de façon égale partout comme le Parti québécois et le Parti libéral l'ont fait dans le passé. En effet, un gouvernement de l'ADQ amorcera une réduction graduelle de la fonction publique de l'ordre de 25 % par rapport au niveau actuel afin de donner à l'État québécois la marge de manoeuvre dont il a besoin pour remettre le Québec en marche.

Un gouvernement de l'ADQ verrait donc à éliminer un certain nombre d'organismes qui ne font pas partie de la mission essentielle de l'État. Évidemment, des mesures de transition pour le personnel affecté devront accompagner une telle réduction.

L'ADQ ne cherche pas à couper pour couper. Nous voulons réduire la taille de l'État en coupant dans la bureaucratie et les structures et non pas dans les services aux citoyens offerts dans les écoles ou les hôpitaux.

C'est pour avoir les moyens, en tant que collectivité, de mettre l'argent là où c'est important que nous nous devons d'agir ainsi.

De plus, l'ADQ entend faire preuve de cohérence dans la gestion de l'État. Ainsi, nous nous assurerons que des outils importants, tels les systèmes informatiques, soient harmonisés, qu'aucun édifice neuf ne soit construit si un édifice gouvernemental actuel peut être utilisé et que le découpage administratif régional soit logique entre les différents organismes et ministères.

Un budget sensé !

Le processus de préparation du budget des dépenses du gouvernement (les crédits) doit lui aussi être revu. L'ADQ veut instaurer la « budgétisation à base zéro ». Par ce principe, le budget alloué à un ministère, un organisme ou un programme n'est pas défini en fonction du budget de l'année précédente, mais plutôt en fonction de ses besoins réels, et ce, à la suite d'une réévaluation périodique.

De plus, parce que les programmes temporaires doivent le demeurer, nous instaurerons la pratique

des clauses crépusculaires, qui équivaut à accoler à chacun de ces programmes une « date d'expiration » après laquelle ils seront remis en question.

De même, l'Action démocratique du Québec croit que le budget doit séparer les dépenses courantes des dépenses d'immobilisation. En effet, il est acceptable d'amortir sur plusieurs années le paiement d'une infrastructure telle une école ou une route, alors que les dépenses de fonctionnement devraient être absorbées dans l'année courante.

Finalement, nous croyons que le budget devrait aussi contenir un bilan consolidé incluant les sociétés d'État dont le gouvernement du Québec a la responsabilité.

Élargir le mandat du Vérificateur général

Puisque c'est l'argent des contribuables qui est en cause, la gestion des biens publics doit atteindre les plus hauts niveaux de transparence. L'ADQ croit que le travail du Vérificateur général est nécessaire afin de redonner confiance à la population envers la gestion du gouvernement, et c'est pourquoi son mandat doit être renforcé.

À cet effet, l'ADQ propose que le Vérificateur général n'ait plus seulement le pouvoir de dénoncer le gaspillage et la mauvaise gestion, mais puisse aussi, par exemple, obliger le gouvernement à répondre de ses actes et à corriger les situations de gaspillage.

Des conditions de travail adaptées aux réalités d'aujourd'hui

Avec la nécessité de revoir la façon dont on gère l'État québécois vient nécessairement une remise en cause des conditions de travail dans le secteur public. En effet, on s'aperçoit que certains « acquis » mis en place à une époque où on ne se souciait guère de l'efficacité ou des conséquences sur les finances publiques ont créé des rigidités que nous nous devons de revoir.

Il n'y a plus une société moderne qui a les moyens d'offrir à une certaine classe de la population des emplois à vie, qui seront garantis quoi qu'il advienne. C'est pour cette raison, en lien avec l'objectif de réduction de 25 % de la taille de la fonction publique et de la bureaucratie, que l'Action démocratique du Québec entend mettre fin à la sécurité d'emploi absolue qui prévaut dans le secteur public.

En outre, nous assouplirons les conventions collectives afin d'accroître la polyvalence et la mobilité de la fonction publique, ce qui permettra d'éliminer les abus de principe de l'ancienneté, une des principales rigidités auxquelle doivent aujourd'hui faire face les gestionnaires.

Enfin, un gouvernement de l'ADQ fera en sorte que les conditions de travail prévalant dans le secteur public soient comparables à celles que l'on retrouve dans le secteur privé. Il s'agit là d'une question de justice à l'endroit de ceux et celles qui paient, par leurs taxes et impôts, les salaires des employés du secteur public.

Des gestionnaires qui rendent des comptes

Les hauts fonctionnaires administrent les fonds publics sans qu'ils aient à répondre de leurs actions devant la population. Il est temps de redonner le vrai pouvoir aux élus du peuple. Il faut que les gestionnaires de fonds publics soient responsables de l'utilisation qu'ils en font et que les députés aient le pouvoir de surveiller leurs actions afin d'assurer une utilisation plus juste de nos deniers publics.

Faire appel à la sous-traitance

L'État a toujours eu la fâcheuse tendance de gonfler ses effectifs et de faire effectuer par ses propres employés l'ensemble des tâches nécessaires à tous les services qu'il rend à la population. Cette situation a ainsi conféré aux employés du secteur public un monopole dans des secteurs entiers d'activité. Par définition, le monopole sert rarement les intérêts de la population, et ce, ni dans le secteur privé ni dans le secteur public. Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec fera donc appel à la sous-traitance lorsque des économies appréciables pourront être réalisées dans le respect des mêmes standards de qualité.

En ce sens, nous avons déjà déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à moderniser l'article 45 du code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance.

Tarification de certains services non essentiels

Parce qu'il n'est pas normal que l'on fasse payer l'ensemble de la population pour certains services non essentiels qui ne profitent qu'à un nombre restreint d'individus, l'ADQ entend utiliser la tarification comme outil de transmission des coûts réels de ces services. Nous croyons que c'est une question d'équité que d'abaisser le niveau des taxes et des impôts tout en tarifant certains services non essentiels.

Un plan de rattrapage pour les déficits des caisses de retraite

Plusieurs éléments faussent la perception que nous avons de l'état de nos finances publiques. Parce qu'ils ont traditionnellement été camouflés par les gouvernements précédents, les déficits actuariels des caisses de retraite de l'État en constituent un exemple indéniable. Afin de donner l'heure juste à la population et de préparer l'avenir honnêtement, un gouvernement de l'ADQ s'engage à produire un plan de rattrapage des déficits des caisses de retraite de ses employés et à s'y conformer dans les années suivantes.

Après le déficit, la dette

La dette du Québec est énorme et nous sommes en voie de léguer cet important fardeau à nos enfants. Une gestion responsable de l'État québécois implique que l'on ne s'arrête pas à la lutte au déficit. Il faudra à court terme voir à réduire la dette.

Parallèlement, afin de réduire l'impact de cette dette ainsi que les inconvénient amenés par

l'endettement extérieur, un gouvernement de l'ADQ offrirait, exclusivement aux Québécois, des obligations spécialement destinées au remboursement de cette charge. Cela aurait aussi comme avantage que les intérêts versés aux personnes qui possèdent des obligations ne quitteraient pas le Québec et contribueraient à faire rouler l'économie.

Sécurité du revenu : Un grand ménage

Depuis la création des différents programmes de sécurité du revenu, la situation a bien changé : l'économie fonctionne au ralenti, le taux de chômage est anormalement élevé, les gouvernements sont surendettés et notre système d'aide sociale est devenu aussi complexe qu'inapte à répondre aux exigences d'aujourd'hui.

Il existe actuellement quelque 19 programmes de soutien du revenu qui doivent théoriquement jouer un rôle de filet de sécurité. Alors qu'on voulait un filet de sécurité, on se retrouve avec 19 morceaux «rapiécés» et plus inefficaces les uns que les autres. Le programme d'aide sociale est un échec. Certains le critiquent parce qu'il coûte trop cher à administrer, alors que d'autres le critiquent parce qu'il décourage, dans certains cas, le retour au travail. Cela doit changer.

Dix-neuf programmes remplacés par un seul : le Revenu minimum du citoyen

Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec ferait en sorte que les 19 programmes de soutien au revenu soient fusionnés en un seul: le Revenu minimum du citoyen. On rendra ainsi le système plus équitable et plus efficace, en s'assurant que les ressources ne se perdent plus dans la bureaucratie, mais bénéficient vraiment à ceux qui en ont besoin.

Pour arriver à mettre sur pied un programme global de sécurité du revenu, nous agirons de manière progressive en nous dotant d'un plan réaliste qui permettra de garder en tout temps le contrôle sur ces changements profonds.

Ce programme fera une distinction entre ceux qui sont aptes au travail et ceux qui ne le sont pas. Dans le cas de personnes inaptes au travail, les montants auxquels elles ont droit seront évidemment plus élevés.

De plus, l'inclusion de critères d'admissibilité rattachés à une période de formation obligatoire sera étudiée. Les jeunes de 16 et 17 ans, qui sont au études et qui n'habitent pas le domicile familiale, seront considérés « mineur émancipé » (ces jeunes auront le même traitement que les adultes) dans le cadre de ce programme.

Le travail toujours valorisé et toujours plus payant

Il apparaît essentiel que le travail soit valorisé. Au-delà des paroles, il est primordial que cette intention prenne son sens dans la pratique. Le système est d'une telle incohérence que, dans certains cas, pour chaque dollar gagné un bénéficiaire perd plus d'un dollar, car tous les autres crédits (lunettes, frais dentaires, etc.) lui sont retirés. Il est donc plus payant pour lui de demeurer sur l'aide sociale que de travailler.

Cela apparaît contradictoire avec l'intention déclarée de l'État québécois d'inciter les prestataires à

retourner sur le marché du travail.

Les modalités d'application du système de sécurité du revenu ne s'inscrivent pas dans la logique de la valorisation du travail, qui est celle de l'ADQ. Nous voulons donc nous assurer qu'il est en tout temps plus payant d'occuper un travail que de le refuser. C'est la base de tout.

Une responsabilité partagée

Il serait facile de lancer la pierre aux personnes sans emploi ou de tenir des discours théoriques selon lesquels le gouvernement doit s'occuper de tout. L'Action démocratique du Québec, en droite ligne avec sa philosophie axée sur la responsabilité, pense qu'une réforme en profondeur devrait s'effectuer selon le principe de la responsabilité partagée.

Suivant ce principe, l'État, au nom de la collectivité, doit mettre tout en oeuvre pour contribuer à offrir aux personnes disponibles à l'emploi des occasions réelles de travail rémunéré ou des ouvertures sérieuses en matière de formation ou d'amélioration de l'employabilité. C'est là la responsabilité du gouvernement.

En contrepartie, la personne concernée a aussi une responsabilité, soit celle de collaborer et de saisir de bonne foi les occasions offertes de réintégrer le plus rapidement possible le marché du travail. En cas de refus de prendre cette responsabilité, les versements associés au Revenu minimum du citoyen devront être ajustés.

Une démocratie qui reflète la volonté des citoyens

S'assurer que nos institutions démocratiques sont le reflet de la volonté des citoyens et restaurer la confiance envers celles-ci, voilà des objectifs ambitieux auxquels nous devons nous attaquer. Pour ce faire, nous devons accroître l'influence des citoyens sur la conduite des affaires de l'État. À cette fin, il faut revoir les mécanismes actuels.

L'objectif de l'ADQ est d'imposer un virage à 180° par rapport à la dynamique actuelle : faire en sorte que les citoyens sentent qu'ils ont un pouvoir réel et que leur député a aussi un pouvoir réel au sein de l'administration gouvernementale.

Ainsi, un gouvernement de l'ADQ donnera un rôle accru aux citoyens en favorisant la démocratie directe et l'engagement de ceux-ci dans le processus décisionnel et redonnera aux élus une véritable emprise sur la gestion de l'État.

Le pouvoir aux citoyens

Il existe actuellement un fossé entre, d'un côté, les autorités politiques et, de l'autre, les « citoyens-contribuables ». Les élections générales deviennent en fait le seul moment où les Québécois et Québécoises retrouvent un vrai pouvoir sur ceux qui les dirigent. Bref, les citoyens ne peuvent se faire entendre qu'une fois tous les quatre ans.

Pour se voir accorder plus de pouvoir, les citoyens doivent avoir la possibilité de s'engager et d'être

bien informés. En somme, les citoyens doivent avoir la possibilité de se faire entendre par les élus au cours d'un mandat.

Les citoyens sont actuellement impuissants lorsqu'ils constatent des abus dans la vie de tous les jours. Il faut permettre aux citoyens de se faire entendre et de contribuer, par le fait même, à une gestion responsable de l'État.

À ce titre, seul le Vérificateur général jouit, au sein de l'administration, de l'indépendance et de la crédibilité pour dénoncer et recommander des solutions aux mauvaises décisions des gestionnaires publics. Celui-ci se verrait accorder par un gouvernement de l'ADQ les moyens de mettre en place un service connu et accessible aux citoyens, permettant de l'informer d'exemples de gaspillage de fonds publics dont ils peuvent être témoins.

De plus, de nombreux citoyens ont recours aux pétitions pour faire valoir leur point de vue auprès des parlementaires.

Les pétitions constituent souvent le meilleur moyen pour les citoyens de se faire entendre. Elles interpellent les élus et reflètent les préoccupations des signataires. Elles méritent un meilleur sort que celui qui leur est réservé actuellement.

Pour cela, un gouvernement de l'Action démocratique du Québec accorderait aux pétitionnaires la capacité de donner une suite à leur action. Le dépôt d'une pétition signée par un nombre approprié de citoyens assurerait la convocation d'une commission parlementaire chargée d'étudier le sujet évoqué par la pétition ainsi que l'inscription au feuilleton et la présentation en première lecture d'un projet de loi (parrainé par un élu) dans un délai précis à l'Assemblée nationale.

Ce pouvoir devrait cependant être balisé selon des normes précises, tels le nombre de signatures, le sujet de la pétition et le caractère d'urgence de l'intervention proposée.

Des élections générales à date fixe

L'ADQ souhaite de profonds changements dans le calendrier électoral actuel. Nous pouvons, en effet, présumer que les six à huit premiers mois suivant l'élection, communément appelés la période de grâce, sont généralement dévolus à l'ensemble des élus pour qu'ils se familiarisent avec leurs fonctions; les huit à douze mois suivants servent à implanter les grandes orientations énoncées dans le programme politique, suivis, règle générale, vers la fin de la troisième année, d'une période d'accalmie, le nouvel échéancier électoral étant trop rapproché pour amorcer de nouveaux contrats sociaux ou des réformes d'envergure.

Pour ces raisons et afin de minimiser les coûts et de maximiser l'efficacité de l'appareil gouvernemental, un gouvernement de l'ADQ ferait en sorte que les élections générales se tiennent à date fixe, à tous les cinq ans, un peu à l'image des élections municipales.

De même, afin d'assurer un renouvellement de nos leaders et du débat démocratique, le premier ministre et le vice-premier ministre ne pourront faire plus de deux mandats.

Élargir notre démocratie

Parce que nous croyons que, dans une démarche visant à recentrer les institutions politiques sur le

citoyen, il est vital d'en appeler le plus largement possible à tous les citoyens, un gouvernement de l'Action démocratique du Québec accordera le droit de vote à tous les citoyens âgés de seize ans et plus. Cela suivra la mise en place de cours obligatoires portant sur l'exercice démocratique dès les premières années du cours secondaire.

Impliquer les citoyens dans la révision du processus électoral

Dans la situation actuelle, l'examen du processus démocratique est l'apanage des seuls partis politiques déjà représentés à l'Assemblée nationale.

À cette fin, un gouvernement de l'ADQ modifierait le rôle et la composition du Comité consultatif présidé par le Directeur général des élections en le dotant d'autant de représentants du grand public qu'il y a de représentants des partis politiques reconnus à l'Assemblée nationale. La fonction essentielle du Comité consultatif sera d'assurer une révision constante de nos moeurs démocratiques dans une perspective non partisane, de tenir à jour une évaluation de la qualité de nos institutions démocratiques, de consulter la population, de proposer toute réforme qu'il jugera opportune et, de façon générale, de conseiller le Directeur général des élections et, par l'intermédiaire de celui-ci, l'Assemblée nationale.

Revoir le mode de scrutin

L'ADQ propose la mise en place d'un mode de scrutin combinant l'uninominal à un tour et la représentation proportionnelle de telle sorte que la volonté populaire exprimée lors d'un scrutin soit fidèlement reproduite dans l'attribution des sièges à l'Assemblée nationale, et ce, en respectant et en tenant compte de la représentation régionale.

Revoir le financement des partis par l'État

Le système de financement des partis par l'État – indispensable dans le contexte du financement populaire des partis politiques – doit aussi être revu. Au fil des années, le Parti libéral et le Parti québécois ont modifié la Loi électorale pour se donner des avantages financiers à même les contributions que verse l'État aux partis politiques. Ces avantages favorisent ces deux partis et nuisent à l'émergence d'autres formations. Un gouvernement de l'ADQ modifiera la loi électorale afin de rendre équitable le financement des partis politiques. Nous mettrons fin aux avances accordées aux candidats sur le remboursement des dépenses électorales, en la remplaçant par une formule basée, de façon proportionnelle, sur le nombre de votes obtenus. De plus, nous abolirons la rémunération versée à même les fonds publics aux représentants des partis politiques le jour du scrutin.

Une procédure de rappel des élus

Par ailleurs, dans le système qui prévaut actuellement, les citoyens ne peuvent juger la conduite de leur député en cours de mandat. En effet, une fois élu, celui-ci est libre d'agir comme bon lui semble. Les citoyens ne disposent actuellement d'aucun mécanisme pour contraindre un député fautif à se soumettre à un vote de confiance auprès de ses électeurs.

Dans l'esprit d'avoir, au Québec, des élus qui représentent les intérêts de leur population de façon soutenue, l'ADQ mettra en place un mécanisme permettant à la population de rappeler un député.

Ce mécanisme sera balisé afin d'éviter les abus. Naturellement, parce que les élections sont là pour permettre de juger de leurs gestes politiques, la procédure de rappel des élus portera exclusivement sur les questions éthiques entourant la tâche d'un député. Conséquemment, le rappel d'un élu ne devra être déclenché que pour des motifs graves.

Renforcer le pouvoir des députés

Les technocrates et les bureaucrates ont aujourd'hui plus d'influence sur la vie quotidienne des Québécois que les élus. C'est d'ailleurs le triste constat auquel se rendent rapidement les simples députés.

Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec prendra des mesures afin de permettre aux élus de regagner la crédibilité et la confiance des citoyens qui devraient, en principe, accompagner leur fonction. Un premier geste concret sera de permettre la tenue de votes libres à l'Assemblée nationale.

Raffermir l'autorité du Président de l'Assemblée nationale

La tâche du Président de l'Assemblée nationale est rendue extrêmement difficile par les guerres de procédures et les combats de coqs. Le Président doit avoir l'autorité nécessaire pour faire respecter l'ordre et la bonne marche des travaux parlementaires. Cela est particulièrement vrai lors de la période des questions.

Les règles doivent être claires et sans ambiguïté quant à l'expulsion d'un député qui refuse de respecter le décorum afin d'accroître l'autorité du Président et pour faire en sorte que celui-ci n'ait pas à jouer au préfet de discipline. L'ADQ entend donc resserrer les règles de l'Assemblée nationale afin que l'autorité du Président soit respectée en tout temps.

De plus, afin d'accroître leur autorité et leur indépendance face au pouvoir exécutif, nous ferons en sorte que l'élection le Président et les vice-présidents de l'Assemblée nationale ainsi que les présidents des commissions parlementaires permanentes soient élus au scrutin secret.

Nominations : compétence plutôt que partisanerie

Le pouvoir étendu du Premier ministre rend possibles des nominations hautement partisanes, sans consultations, et ce, souvent au détriment de la compétence. En effet, la nomination systématique des amis du régime est souvent loin de servir l'intérêt public. Pour mettre fin à cela, une révision en profondeur du processus de nomination des dirigeants d'organismes publics s'impose.

Afin de redonner aux élus un pouvoir de contrôle efficace sur la gestion de l'État, l'ADQ soumettra à une commission parlementaire compétente la proposition d'un candidat par le Conseil des ministres à des postes tels que sous-ministres en titre et associés, dirigeants des sociétés d'État et des régies, juges

de la Cour du Québec et des tribunaux administratifs ainsi que représentants du Québec à l'étranger. Ceci sera suivi d'une entrevue publique devant la commission qui devra ensuite se prononcer.

Revoir le processus d'étude des crédits

Plutôt que d'être un exercice d'imputabilité où les gestionnaires publics rendent des comptes sur leur gestion, le processus d'étude des crédits budgétaires à l'Assemblée nationale n'est trop souvent qu'un exercice visant à expliquer aux parlementaires les dépenses gouvernementales.

Pour assurer une gestion plus efficace de l'État québécois, une révision profonde du processus budgétaire s'impose. On doit permettre aux élus de contrôler l'administration. En somme, celle-ci doit rendre des comptes. À cette fin, un gouvernement de l'ADQ tiendra, après le dépôt du budget, l'étude des crédits en commission parlementaire en tenant compte des objectifs et des résultats de chaque organisme public.

Ainsi, à chaque année, des objectifs précis quant aux résultats attendus devront accompagner les prévisions de dépenses.

Plus de latitude au Protecteur du citoyen

À la fin des années soixante, on a créé, sous l'autorité de l'Assemblée nationale, la fonction de Protecteur du citoyen. Chargé d'étudier les plaintes des citoyens et de proposer des solutions, il est souvent le dernier recours pour plusieurs personnes aux prises avec l'appareil gouvernemental.

Néanmoins, le Protecteur du citoyen demeure un fonctionnaire et non un acteur politique. Pour que soient davantage entendus les citoyens, il importe de bonifier la formule actuelle en formant une commission parlementaire permanente chargée d'entendre les citoyens et de proposer des solutions aux problèmes soulevés par ceux-ci. Cette commission parlementaire serait soutenue administrativement par le Protecteur du citoyen.

Une trève dans les chicanes linguistiques et constitutionnelles

Après le référendum d'octobre 1995, tant le Parti Québécois que le Parti libéral du Québec se sont cantonnés dans leurs positions traditionnelles, sans égard au fait que la population venait de se prononcer.

Acceptant le verdict démocratique, l'ADQ considère qu'après près de 40 ans de débats constitutionnels, particulièrement intensifs depuis la signature de l'accord du Lac Meech en 1987, il est plus que temps de s'accorder collectivement un répit afin de se consacrer à la remise en marche de l'économie québécoise.

L'Action démocratique du Québec croit que le respect d'une trêve sur les questions linguistique et constitutionnelle permettrait d'unir les forces vives du Québec derrière des objectifs communs. Un gouvernement de l'ADQ ne tiendra donc pas de référendum lors du prochain mandat et ne rouvrira pas les chicanes linguistiques. Il se consacrera d'abord et avant tout à la remise en marche du Québec par la révision de la fiscalité, la création d'emploi et une gestion responsable de l'État.

Il est clair que le respect d'une trêve n'implique pas qu'un gouvernement de l'ADQ demeure passif et laisse le Québec sans défense. L'Action démocratique du Québec demeure nationaliste et nous défendrons toujours avec vigueur les intérêts du Québec si ceux-ci sont menacés, en plus de saisir toutes les opportunités de renforcement suivant les revendications traditionnelles du Québec.

À plus long terme : une nouvelle union Québec-Canada

Bien qu'elle propose une trêve de quelques années, l'Action démocratique du Québec ne considère pas pour autant que la question de la place du Québec dans l'ensemble économique canadien est réglée.

En ce sens, nous croyons que les Québécois ont toujours deux objectifs au coeur de leurs aspirations profondes : être maîtres chez eux et être enfin un partenaire à part entière au sein d'un ensemble commun avec les Canadiens.

L'Action démocratique du Québec entend toujours répondre à ces aspirations en proposant la mise en place d'une nouvelle union Québec-Canada au sein de laquelle deux États entretiennent un partenariat économique et politique. Cela permettra de transformer un rapport de force, exprimé par les Québécois lors d'un référendum, en un système politique et économique où chaque peuple sera libre d'exprimer sa spécificité et d'être maître de son destin.

Des institutions communes font partie intégrante du partenariat que nous souhaitons mettre en place. Celles-ci devront respecter quatre grands principes : l'autonomie politique du Québec (incluant le pouvoir de déléguer certaines compétences aux institutions communes), l'équité basée sur le poids démographique (tant pour la représentation que pour le financement), la parité opérationnelle (comportant un droit de veto pour les États membres) et l'alternance à la présidence des institutions communes. Ces institutions communes seront le Parlement de l'Union, le Conseil de l'Union, qui sera l'organe exécutif, le Tribunal de l'Union pour régler les différends entre les États membres ainsi la banque centrale qui gérera la politique monétaire.

Finalement, afin d'assurer la stabilité et l'indépendance des sources de financement de l'Union, nous proposons que celui-ci repose sur une taxe dédiée ainsi que sur les revenus des politiques tarifaires et douanières.

Éducation : Des standards de qualité mondiale

Les années 60 ont donné lieu à de profonds changements en éducation tant au niveau du contenu que des valeurs transmises. Avec les années, on a vu la structure du système d'éducation s'alourdir, ce qui a diminué d'autant sa marge de manoeuvre. La complexité des conventions collectives et la lourdeur de fonctionnement des administrations scolaires empêchent trop souvent l'école de s'adapter aux besoins de sa clientèle et font souvent oublier que c'est l'élève qui doit être la raison d'être du réseau.

Nous devons nous assurer que notre système d'éducation donne un sens critique à nos enfants pour qu'ils aient la capacité de prendre des décisions éclairées, pour qu'ils aient en main tous les outils nécessaires pour réussir.

Il est évident que certains changements qui ont été apportés à l'époque de la Révolution tranquille ont été fort bénéfiques. L'accessibilité accrue à notre système d'éducation et la hausse de la fréquentation

scolaire en général en sont des exemples probants. En contrepartie, entre 1963 et 1994, les coûts de l'éducation sont passés de quelques centaines de millions à plus de dix milliards de dollars. Lorsqu'on sait que deux jeunes sur cinq n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires, nous constatons que des redressements s'imposent et qu'il faut agir rapidement.

Des valeurs communes au centre du système d'éducation

Même si les consensus parfaits ne sont pas faciles à faire sur des valeurs, l'ADQ reconnaît la nécessité d'insuffler, via le système d'éducation, des valeurs qui vont au-delà des idéologies, des origines, des cultures, des religions et dans lesquelles tous les Québécois peuvent se reconnaître:

- le sens des responsabilités aux plans personnel et social;
- la persévérance dans l'effort et la discipline personnelle;
- l'esprit d'innovation, l'engagement dans l'action et la coopération;
- le sens de l'appartenance, condition d'une identité collective.

La famille : un rôle déterminant en éducation

En matière d'éducation, la famille joue un rôle irremplaçable. Il appartient aux parents d'assurer le bien-être, la croissance et le développement de l'identité de leurs enfants. Ils confient par la suite à l'école le mandat de compléter cette formation afin de les préparer à assumer leurs responsabilités au sein de la société. À cause de l'importance du rôle que doivent jouer les parents avant même l'entrée de l'enfant à l'école, nous croyons qu'il serait opportun de mettre en place des mesures préventives de soutien aux parents. Ces mesures prendront la forme de séances offertes par les CLSC ou les organismes communautaires afin d'aider les parents à jouer leur rôle avec plus d'assurance, de sessions offertes à la fois aux enseignants et aux parents afin de susciter une meilleure compréhension des jeunes et d'inclusion dans le programme de formation personnelle et sociale (FPS) d'éléments de sensibilisation au rôle de parents.

Bien qu'il soit inopportun pour un gouvernement d'imposer ses vues en la matière, nous croyons qu'il faut encourager les employeurs, sensibles aux besoins des familles et à l'importance de l'éducation, à mettre en place des conditions de travail qui permettraient de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Ramener les ressources dans les écoles

Pour l'Action démocratique du Québec, l'éducation constitue un investissement dans notre avenir collectif et nous ne devons en aucun cas en diminuer la qualité ou l'accessibilité. Nous dénonçons depuis longtemps les coupures effectuées dans les écoles par les gouvernements antérieurs, tant péquiste que libéral. Alors que le nombre de fonctionnaires du ministère n'a que très peu varié, les ressources directement en contact avec les élèves n'ont cessé de diminuer et le nombre d'élèves par classe a régulièrement augmenté. Cela est inacceptable.

Un gouvernement de l'ADQ déplacerait donc les ressources qui n'ont pas d'incidence directe sur les jeunes vers les écoles afin d'assurer un meilleur soutien aux élèves.

Le pouvoir dans les écoles

La centralisation exercée par le ministère de l'Éducation laisse peu de marge de manoeuvre, tant au niveau budgétaire que pédagogique, et vient limiter l'innovation et l'autonomie des enseignants. Un nombre beaucoup plus grand de compétences devrait être exercé par les institutions. L'ADQ veut faire coïncider la débureaucratisation du ministère de l'Éducation et la diminution du nombre de commissions scolaires avec le rapprochement des prises de décision aux lieux d'application.

Un gouvernement de l'ADQ laissera donc une plus grande latitude aux écoles elles-mêmes, à leurs administrateurs et aux parents, tout en veillant au respect de certains standards de qualité afin d'assurer une éducation de haut calibre pour tous les élèves du Québec.

Écoles privées : laisser le choix aux parents

L'Action démocratique du Québec croit que les parents doivent toujours avoir le dernier mot quant à l'éducation de leurs enfants. Ainsi, nous croyons qu'il est nécessaire de maintenir en place un réseau public d'éducation de qualité, tout en permettant aux parents d'avoir un autre choix, soit le système privé. Un gouvernement de l'ADQ maintiendrait donc les subventions aux institutions scolaires privées.

La formation des maîtres : à la base d'une éducation de qualité

Parce qu'une éducation de qualité est le résultat de l'excellence de la formation des enseignants et que des lacunes se font sentir, particulièrement au niveau de la formation pratique des futurs enseignants, l'ADQ entend revoir les conditions d'admission et le niveau des critères de sélection dans les différents programmes d'enseignement afin de s'assurer que les candidats possèdent une solide culture générale, une excellente connaissance du français oral et écrit et des aptitudes à l'enseignement.

Par ailleurs, pour assurer une présence plus suivie auprès des élèves, nous profiterons des changements dans la formation des maîtres pour créer, les trois premières années du secondaire, des groupes auxquelles des professeurs enseigneraient plus d'une matière afin d'assurer un meilleur suivi auprès des élèves.

Un renouvellement prévoyant du personnel

On évalue actuellement que, d'ici quelques années, près de la moitié des enseignants du primaire et du secondaire seront à la retraite. Ils est donc essentiel de former une relève de qualité. Pour ce faire, l'ADQ compte mettre en place des mécanismes d'entraide et de collaboration entre ceux qui quittent et ceux qui arrivent. Cela pourra, entre autres, prendre la forme de classes qui seraient sous la responsabilité conjointe d'un finissant et d'un enseignant en préretraite.

Enseignement supérieur : des professeurs qui enseignent vraiment à temps plein

Un certain nombre de professeurs de l'enseignement supérieur doublent ou même triplent leurs revenus par des activités professionnelles accomplies en dehors de leurs fonctions. On peut ainsi s'interroger sur la disponibilité de certains d'entre eux à répondre aux besoins de leurs étudiants. L'ADQ entend donc imposer des normes quant à la capacité des professeurs de niveaux supérieurs de cumuler plusieurs emplois lorsqu'ils sont présumés disponibles à temps plein pour leurs étudiants.

Miser sur la formation professionnelle pour une main-d'oeuvre qualifiée

Dans les prochaines années, le Québec aura de plus en plus besoin d'une main-d'œuvre qualifiée afin de demeurer compétitif. Pour ce faire, nous croyons que le gouvernement se doit de prendre des mesures concrètes afin de développer le secteur de la formation professionnelle tant au secondaire qu'au collégial.

L'ADQ croit en la valeur de véritables stages en milieu de travail pour améliorer la qualité de la formation. Parce qu'ils permettent d'assurer que chacun des programmes correspond aux réalités du marché du travail, d'avoir une meilleure adéquation avec les besoins de main-d'oeuvre, de donner aux étudiants une expérience pratique et de diminuer les coûts liés à la duplication d'équipement, nous entendons favoriser le recours aux stages de façon beaucoup plus systématique dans la formation professionnelle et technique.

De même, l'ADQ s'engage à décloisonner le secteur professionnel (secondaire) et le secteur technique (CÉGEP) afin que ceux-ci cessent d'être un handicap en terme de débouchés. Les étudiants pourront ainsi choisir la formation professionnelle sans pour autant renoncer à des études supérieures.

L'évaluation pour une éducation de qualité

La qualité de l'enseignement dispensé aux jeunes Québécois doit être sans cesse vérifiée et améliorée. Pour agir adéquatement, il faut être à même de juger de la pertinence des changements à apporter. Il est donc essentiel de se doter d'outils nous permettant de le faire. L'évaluation doit permettre d'identifier les actions à entreprendre et de mesurer les impacts qui en découleront. L'ADQ s'engage à mettre en place des mécanismes d'évaluation de deux ordres : l'autoévaluation institutionnelle et l'évaluation externe sur les aspects pédagogiques et les services offerts par ces institutions.

Renforcer la crédibilité du diplôme d'études collégiales

Pour l'ADQ, il est essentiel de renforcer la crédibilité du diplôme d'études collégiales. Pour ce faire, nous devons d'abord nous assurer que chaque étudiant diplômé d'une même concentration ait un cheminement académique comparable. C'est pourquoi nous entendons effectuer un sérieux ménage dans la banque de cours offerts à ce niveau.

De même, afin de nous assurer de l'uniformité des diplômes décernés d'un cégep à l'autre, nous mettrons en place, au secteur général, un examen synthèse qui mesurera, à la sortie du collégial, les connaissances fondamentales qu'un étudiant devra avoir acquises avant d'aller à l'université.

La transparence dans la gestion de nos universités

Il serait futile d'injecter de nouvelles sommes dans le réseau universitaire sans avoir la conviction profonde que tous les moyens nécessaires ont été pris pour assurer une saine gestion de ses établissements. Pour y arriver, l'ADQ étendra le mandat du Vérificateur général afin que celui-ci puisse enquêter sur la pertinence de l'allocation des ressources effectuées par ces institutions.

Pas de hausse des frais de scolarité

Il est important de rappeler que les frais de scolarité universitaires sont passés de 540 $ en 1989-1990 à 1 240 $ en 1991-1992 sans que ces augmentations ne contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement ni à la santé financière des établissements. Qui plus est, le gouvernement péquiste menace toujours de revenir sur son engagement électoral de 1994 et de permettre une nouvelle hausse substantielle.

Parce que, dans les circonstances actuelles, le Québec se doit de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, un gouvernement de l'Action démocratique du Québec entend n'imposer aucune hausse des frais de scolarité autre qu'une indexation reflétant l'évolution de l'IPC.

Ramener la remise de 25% aux étudiants terminant dans les délais

Un autre phénomène qui vient alourdir la charge financière de l'État au chapitre de l'éducation est le prolongement des études. L'ADQ entend ramener la remise de 25 % de la dette contractée pour les étudiants ayant terminé leurs études dans les délais prescrits aux deuxième et troisième cycles universitaires et même étendre cette mesure au premier cycle.

Construire avec les Québécois de toutes les origines En plus d'avoir la responsabilité d'offrir aux Québécois un système d'éducation qui leur permettra d'obtenir une formation adéquate, l'État québécois se doit aussi de voir à faciliter l'intégration de ceux qui, bien que n'étant pas d'origine québécoise, ont aussi décidé de contribuer au développement de notre société.

Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec verra à assumer cette responsabilité en continuant à favoriser les immigrants s'exprimant déjà en français tout en mettant à leur disposition des outils qui leur permettront de s'intégrer facilement à notre communauté. Pour ce faire, nous entendons, entre autres, reconnaître la compétence des maisons de première ligne, tels les COFI, en continuant à les soutenir financièrement tout en leur offrant un accompagnement adéquat. Il va sans dire qu'un gouvernement de l'ADQ assumera aussi ses responsabilités en voyant à analyser rapidement les demandes des réfugiés.

Santé : les moyens pour offrir des services de qualité

Le ministère de la Santé et des Services sociaux compte pour la plus grande portion des dépenses courantes du gouvernement québécois. L'ADQ juge qu'il est urgent d'élaborer une politique globale

BIBLIOTHÈQUE - ENAP

de promotion de la santé et du bien-être qui s'appuiera sur la responsabilisation des citoyens et des acteurs du domaine ainsi que sur une approche préventive plutôt que curative.

En outre, dans l'objectif de réduction de la taille de la fonction publique et de la bureaucratie de 25% que nous avons fixé, nous entendons couper dans les structures administratives du réseau de la santé, afin de mieux être en mesure d'investir dans les services directs, notamment dans les hôpitaux.

Responsabiliser autant les usagers que les praticiens

Étant préoccupée par la rentabilité maximale de chaque dollar versé par les contribuables, l'Action démocratique du Québec croit qu'il est de notre responsabilité de s'assurer que ces ressources soient engagées de la façon la plus efficiente possible. À cette fin, nous croyons pertinent de revoir les modes de rémunération des médecins, notamment le paiement à l'acte, et de limiter le phénomène de la double facturation ou de la répétition de certains services en introduisant une carte d'assurance-maladie dotée d'un microprocesseur.

De plus, nous comptons mieux responsabiliser les usagers en mettant en place une franchise sur les soins de santé payable à même la déclaration de revenus et en envoyant périodiquement à chaque citoyen majeur un relevé des frais médicaux qu'il a engendrés. Cela pourrait se faire, par exemple, au moment du renouvellement de la carte d'assurance-maladie.

Utiliser la sous-traitance pour les services non médicaux

Pour aider à assurer les meilleurs soins de santé possibles, le gouvernement devra envisager sérieusement la possibilité de s'allier au secteur privé dans le cas de certains services non médicaux connexes aux services de santé en procédant par sous-traitance. Un gouvernement de l'ADQ compte donc, par exemple, privatiser des services tels la buanderie ou les cafétérias.

Le maintien à domicile : une meilleure solution pour tous Le vieillissement de la population est une donnée avec laquelle il faudra apprendre à composer dans les décennies qui viennent. Il faut donc prévoir dès maintenant des mesures qui viendront faciliter les changements que cela engendre dans le système de santé. Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec accorderait plus de ressources aux programmes de maintien à domicile et aux ressources d'hébergement en prévoyant des dégrèvements à l'égard des familles qui prennent soin de leurs aînés et en introduisant des incitatifs fiscaux à la prise en charge à domicile.

Soutenir les organismes communautaires

Plusieurs organismes communautaires travaillant déjà dans le domaine de la santé et des services sociaux permettent l'émergence de nouveaux moyens efficients d'organiser des services pour la population sans passer par la lourdeur de la bureaucratie gouvernementale, notamment dans les services aux personnes âgées. Pour réaliser ce mandat, ces organismes seront appuyés financièrement, et ce, de façon stable, par un gouvernement de l'ADQ qui croit dans cette approche non bureaucratique pour améliorer la qualité de vie des Québécois.

La santé, c'est l'affaire de tout le monde

Les Régies régionales de la Santé et des Services sociaux semblent bien souvent beaucoup plus à l'écoute des fonctionnaires du ministère à Québec que des citoyens de leur région. L'ADQ compte impliquer la population en faisant en sorte que les citoyens soient écoutés à tous les niveaux, que ce soit pour la détermination des objectifs nationaux de la politique de santé et de bien-être, pour l'élaboration d'un plan régional d'organisation des services ou pour promouvoir une utilisation responsable des services.

Pour favoriser cela, l'ADQ croit qu'il serait opportun de mettre sur pied un réseau souple de concertation régionale. Pour assurer sa transparence, ce réseau devra être représentatif de la région. Des délibérations publiques devront être tenues, mobilisant des représentants des milieux de l'éducation, des affaires, de la vie municipale et des mouvements communautaires.

Une vraie décentralisation

Il est évident que pour effectuer leur travail, ces autorités locales auront besoin de ressources financières. Pour ce faire, nous leur confierons une responsabilité dans l'attribution de ressources actuellement dévolues aux Régies régionales et aux Départements de santé publique. Il faut éviter à tout prix de calquer ce qui est arrivé aux Régies régionales à leur naissance. Alors qu'elles devaient permettre une gestion plus adaptée aux besoins des régions, on a plutôt ajouté un palier supplémentaire de bureaucratie puisque cette « décentralisation » n'a pas entraîné de diminution d'effectifs au ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec. L'ADQ s'engage, d'ailleurs, à redéployer ces ressources vers le bas, c'est-à-dire vers les établissements qui donnent des soins.

Des budgets gérés par les régions

Pour mener à bon port la décentralisation en santé, il faut remplacer le processus actuel d'allocation de budget par établissement par un système d'allocation par programme et par région. Les organismes de concertation régionales géreront leurs propres budgets en tenant compte de la volonté des citoyens. Dans le même sens, si l'on vise une plus grande décentralisation des décisions en santé vers les régions, il est normal que le budget de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) soit lui aussi géré au niveau régional. Cette mesure contribuera à résoudre, en bonne partie, le problème des pénuries de médecins en région puisque ceux-ci devront aller là où se trouvent les budgets.

Des services de qualité partout

Même si un certain nombre de décisions et de choix découleront de la volonté de la population, il est important d'assurer une qualité de service équivalente de région en région. Le ministère de la Santé et des Services sociaux devra donc établir des normes de qualité et des normes quant à la disponibilité de certains services de base à partir desquels les citoyens planifieront le reste des services qui seront offerts dans leur région.

Des choix par et pour les régions

Pour assurer que les décisions prises par ces organismes de concertation représentent bien les vues de la population des régions, l'ADQ leur permettra de tenir des consultations directes auprès de la population sur la détermination de priorités sociales ou médicales ou sur l'accès à certains services.

Afin de donner une plus grande marge de manoeuvre aux régions, l'ADQ décentralisera, au niveau des établissements, les volets de la négociation des conventions collectives qui n'ont pas d'incidence monétaire. On pourra alors adapter plus facilement les services offerts aux besoins de la région et améliorer le climat de travail tout en utilisant mieux les ressources disponibles.

Des objectifs à atteindre : en dollars et en santé

Toute cette approche de régionalisation des décisions devra entraîner une modification de la philosophie à bien des niveaux. L'efficacité du système continuera à être priorisée, mais les mécanismes d'évaluation de l'efficience des programmes devront être modifiés. À cette fin, l'ADQ entend évaluer l'efficience du système en termes d'atteinte d'objectifs de santé et non plus uniquement en fonction de données comptables.

Préparons ensemble le Québec de demain

L'ADQ met de l'avant des solutions ambitieuses aux problèmes auxquels fait face notre société qui permettront de remettre le Québec en marche. Nous croyons en ces idées et nous sommes déterminés à faire en sorte que celles-ci soient appliquées.

Nous croyons en des valeurs telles le travail, la famille, la liberté d'entreprise, l'entraide, la justice et l'intégrité. Nous voulons les remettre à l'avant-plan de la politique québécoise.

Nous voulons diminuer le fardeau fiscal qui étouffe les contribuables québécois et, plus particulièrement, ceux de la classe moyenne; nous voulons créer au Québec un véritable climat propice aux affaires et à la création d'emplois, nous voulons revoir le rôle de l'État québécois et la façon dont il est administré; nous voulons investir dans notre système d'éducation et assurer à nos concitoyens des services de santé de première qualité.

Pour ce faire, nous avons besoin de l'appui des Québécois et Québécoises qui, comme vous, veulent changer les choses, qui veulent travailler à bâtir un Québec meilleur.

En appuyant l'ADQ, vous ferez souffler sur le Québec un vent de changement qui nous fera entrer de plain-pied dans le prochain millénaire.

En joignant l'ADQ, vous participerez directement à la mise en place des éléments qui constituent ce vent de changement et qui renforceront le Québec.

C'est ensemble que nous construirons le Québec de demain!

Le Chef de l'Action démocratique du Québec,

Mario Dumont